

Amillac le 9 Mars 1859.



M^{me} Jeanne Garrouste
Rue 5' Arminques
Amillac



A Monsieur le Prefet du Cantal

Je soussigné Jeanne Garrouste
demeurant à Amillac, Rue 5' Arminques n^o #
n^o à Ouzy C^{me} 50 D^e Semon (Cantal) le
9 Mars 1859. Serai passeport pour un voyage
d'une durée de 14 jours à destination de Bruxelles
(Belgique).

Motif du voyage: pour voir ma
fille malade.

Agreez Monsieur le Prefet du
Cantal, mes salutations.

J. Garrouste

Frammont

Remis à Monsieur le Préfet
du Cantal, avec avis favorable

Aurillac, le 10 Mars 1921

Le Commissaire de Police,

